

## Pourquoi adhérer ?

Pour donner du poids au travail de l'association et faire entendre votre voix.

## Comment adhérer ?

Rendez-vous sur le site d'APPELPSY,  
[www.appelpsy.be](http://www.appelpsy.be)

## Deux types d'adhésion possible :

En tant que membres adhérents, pour les psychologues cliniciens  
En tant que membres sympathisants, pour tous ceux qui soutiennent les causes d'APPELPSY, quel que soit leur diplôme.

Montant de la cotisation annuelle (pour les membres adhérents) : 20 €

Association équivalente néerlandophone :  
KLIPSY, [www.klipsy.be](http://www.klipsy.be)

Informations complémentaires et contact :  
[appelpsy@gmail.com](mailto:appelpsy@gmail.com)

Association professionnelle des  
Psychologues cliniciens de la  
Parole  
Et du  
Langage

- Association professionnelle des psychologues de la parole et du langage -

Site : <a href="http://www.appelpsy.be">www.appelpsy.be</a>	Siège social : 17 rue des communes 1367 Ramillies Belgique
Mail : <a href="mailto:appelpsy@gmail.com">appelpsy@gmail.com</a>	

APPELPSY ASBL

L'association APPELPSY représente les psychologues cliniciens qui mettent au cœur de leur pratique la parole de ceux qui leur soumettent leur souffrance.

APPELPSY défend une pratique de la parole autonome, fondée sur une dimension transférentielle, impliquant la liberté de choix du patient.

## Les missions d'APPELPSY

- Informer sur les transformations des politiques de la santé et en mesurer les conséquences.
- Promouvoir la formation continue des psychologues cliniciens.
- Défendre la nécessité du respect absolu du secret professionnel.
- Soutenir que la souffrance psychique n'est évaluable ou mesurable qu'au cas par cas et non de manière quantitative.
- Se protéger de la mise en place de dispositifs de contrôle tant du patient que du psychologue.
- Refuser les pratiques rééducatives et les protocoles standardisés au mépris des souffrances personnelles les plus intimes.
- Défendre une pratique orientée par un maniement libre de la durée des séances, de leur fréquence et de la durée du traitement en fonction des nécessités singulières.
- Combattre les inégalités suscitées par des politiques de santé mentale qui promeuvent la standardisation des pratiques.

APPELPSY ASBL

En tant qu'association professionnelle, APPELPSY est représentée au Conseil Fédéral des Soins de Santé Mentale et à la Commission d'agrément des Psychologues Cliniciens de la Fédération Wallonie-Bruxelles.